

Extrait de l'arrêté n° 2018-127 portant ouverture des concours externe et interne de technicien territorial -session 2020- et modifiant l'arrêté n° 2018-115 portant ouverture des concours externe, interne et 3ème concours de technicien territorial -session 2020-

Par arrêté n° 2018-127 du 12 décembre 2018 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique, des concours externe et interne de technicien territorial, sont ouverts en 2020, pour un total de 30 postes.

L'épreuve écrite se déroulera <u>le 16 avril 2020</u> (la date étant susceptible d'être modifiée) à Fortde-France.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation, de prévoir plusieurs centres d'examens pour accueillir le déroulement de l'épreuve écrite d'admissibilité.

L'épreuve orale se déroulera du 26 au 30 octobre 2020, dates prévisionnelles.

Modalités d'inscription:

Les candidats pourront se pré-inscrire sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique: www.cdg-martinique.fr (rubriques: «vous êtes candidat» «concours et examens» «calendrier des concours») du lundi 4 février 2019 au vendredi 22 février 2019 inclus à midi.

Les candidats devront ensuite imprimer leur dossier d'inscription ainsi rempli, le signer, le compléter des pièces justificatives demandées et faire parvenir l'ensemble au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique-Service Concours, Maison des collectivités territoriales- Zac Etang Z'Abricots BP 1169-97249 FORT DE FRANCE CEDEX- au plus tard à la date de clôture des inscriptions le vendredi 1er mars 2019, le cachet de la poste faisant foi.

Faute d'envoi dans les délais du dossier imprimé, la pré-inscription en ligne sera annulée. Les captures d'écran ou leurs impressions ne sont pas acceptées.

Les dossiers devront être:

- soit déposés, jusqu'au vendredi 1er mars 2019, aux horaires suivants : Lundi, mardi et jeudi : matin de 8h00 à 12h00 et après-midi de 14h30 à 16h00 Mercredi et vendredi : uniquement le matin de 8h00 à 12h00
- soit postés avant minuit au plus tard à la date de clôture des inscriptions, le vendredi 1^{er} mars 2019 (le cachet de la poste faisant foi).

Toute demande de dossier d'inscription par courrier devra parvenir impérativement le vendredi 15 février 2019 au plus tard et, être accompagnée d'une enveloppe format 32x23 affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 150 grammes libellée aux nom et adresse du candidat.

Les demandes d'inscription adressées en dehors des dates mentionnées dans le présent arrêté seront considérées comme non conformes et donc refusées.

Le Président,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Fort-de-France (12 rue du citronnier Plateau Fofo CS 17103 97271 SCHOELCHER CEDEX) dans un délai de deux mois, à compter de sa date de publication.

Transmis à la Préfecture le :

Affiché le :

Fait à Fort-de-France, le 12 décembre 2018

PAMPHILE

Page 1 sur 1

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte:

ARRÊTÉ 2018-127 PORTANT OUVERTURE DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DE TECHNICIEN TERRITORIAL - SESSION 2020 - ET PORTANT MODIFICATION DE L'ARRÊTÉ 2018-115 PORTANT OUVERTURE DES CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3EME CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL - SESSION 2020

Date de transmission de l'acte :

21/12/2018

Date de réception de l'accusé de

27/12/2018

réception:

Numéro de l'acte :

2018-127 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

972-289720047-20181212-2018-127-AR

Date de décision :

12/12/2018

Acte transmis par:

Audrey LAMBERT

Nature de l'acte :

Actes réglementaires

Matière de l'acte :

4. Fonction publique

4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Acte à classer

2018-127

1

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

FIÉ.

Identifiant FAST:

ASCL_2_2018-12-21T18-08-36.00 (MI214525269)

Identifiant unique de l'acte :

972-289720047-20181212-2018-127-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

ARRÊTÉ 2018-127 PORTANT OUVERTURE DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DE TECHNICIEN TERRITORIAL - SESSION 2020 - ET PORTANT MODIFICATION DE L'ARRÊTÉ 2018-115 PORTANT OUVERTURE DES CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3EME CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL - SESSION 2020

Date de décision :

12/12/2018

Nature de l'acte :

Actes réglementaires

Matière de l'acte :

4. Fonction publique

4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Acte:

ARRETE 2018-127 OUVERTURE

CONCOURS TECHNICIEN TERRITORIAL SESSION 2020 ET

MODIFIANT ARRETE

2018-115.PDF

Multicanal: Non

Groupe émetteur de l'acte :

TOUS

Classer

Annuler

Préparé **Transmis**

Accusé de réception

Date 21/12/18 à 18:08

Date 21/12/18 à 18:08

Date 27/12/18 à 11:33

Par LAMBERT Audrey

Par LAMBERT Audrey